



Formation des Communes forestières

CONSÉQUENCES D'UN DÉSÉQUILIBRE FORÊT-ONGULÉS : COMMENT Y REMÉDIER ?

2 juin 2023 – Neuville-en-Argonne



PROGRAMME

CONTEXTE

Au sein de la région Grand Est, la forêt communale est principalement orientée vers la production de bois (bois d'œuvre ou combustible). Elle abrite et nourrit aussi d'importantes populations de cervidés (cerfs, chevreuils) et de suidés (sangliers). Un excès de ces espèces peut gravement nuire à la pérennité de la forêt en empêchant une régénération naturelle. L'élu communal en tant que propriétaire forestier est au cœur de cette régulation et notamment lors de la gestion de ses lots de chasse. Concilier à la fois la présence de gibier mais aussi la régénération naturelle de certaines parcelles est un enjeu fort et indispensable dans un contexte de crises sanitaires et climatiques.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Intégrer les grandes lignes de la gestion cynégétique ;
- Prévoir le renouvellement de son bail de chasse ;
- Identifier les principaux dégâts de gibier et évaluer leurs conséquences sur la végétation et l'économie de la gestion.

DEROULE DE LA JOURNÉE

8h30 Accueil des participants

9h00 – 12h00 Introduction de la journée par le président, présentation sur les : « Conséquences d'un déséquilibre forêt-ongulés : Comment y remédier ?

12h00 – 14h00 Déjeuner + trajet sur le site

16h30 Fin de formation

DURÉE 6 heures

PRÉREQUIS Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES Diaporama, échanges, sortie sur le terrain

ACCESSIBILITÉS

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

INTERVENANTS EN SALLE

Association Départementale des Communes forestières de l'AD : **Régis Messot des COFORS 55**

URCOFOR : **Rachel Thibault, chargée de mission Forêt-Bois**

ONF : Agence ONF de Verdun

FINANCEMENT

Cette formation est cofinancée par l'Europe et la région, celle-ci est donc gratuite. Une participation peut-être demandée pour le repas.

CONTENU DE LA POCLETTE

- Programme de la formation
- Évaluation de fin de formation
- Guide gibier et territoire
- Présentation de l'Union Régionale Grand Est
- Lettre COFOR info

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.

